

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 février 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt six février deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Dominique ADENOT, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Nicole BARBIN, Claudine LAFAYE, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Chantal MERCIER-COURTY, Bruno SLAMA

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

*Monsieur Thierry ORLIAGUET donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance après la question n°2
Madame Pascaline BIDOUNG, qui avait donné pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT, est présente à partir de la question n°5.
Monsieur René MAYOT, qui avait donné pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER est présent à partir de la question n°5.*

Interruption de séance de 21 h 25 à 21 h 45.

A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 26
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES CONGRES ET
MANIFESTATIONS

Nous disposons au Budget Primitif 2009 d'un crédit de 120 000 € en vue de l'attribution de subventions à des associations au titre des congrès et manifestations.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer les aides suivantes :

ASSOCIATION H₂O :

Ainsi qu'elle le fait depuis longtemps déjà, l'association a décidé d'organiser cette année encore deux manifestations distinctes mais ayant pour thème commun celui de l'eau :

- Les cours d'eau d'H₂O qui auront lieu les 23 et 24 avril à la Maison des Sports, opération montée en collaboration avec le Rectorat et destinée aux scolaires de l'Académie.
- Le Festival de l'eau du Massif Central qui se déroulera du 21 au 25 juillet à Clermont-Ferrand et dans de nombreuses communes de la région et proposera de multiples activités aux personnes intéressées : espaces à thèmes, découverte de l'eau et des milieux aquatiques, conférences et rencontres, animations diverses...

10.000 €

CLUB DE LA PRESSE CLERMONT-FERRAND AUVERGNE :

Le club s'attache depuis bientôt 20 ans à favoriser les rencontres entre journalistes et acteurs de la vie économique, sociale, politique, sportive et culturelle.

Il organise chaque année de nombreuses manifestations (conférences, rencontres, petits déjeuners...) en proposant une réflexion autour d'un thème d'actualité ou d'un événement particulier.

500 €

ASSOCIATION RICHELIEU :

L'association Richelieu et l'association les Semaines Sociales Clermont Auvergne ont décidé d'organiser conjointement le 21 mars 2009, dans les locaux de l'Ecole Supérieure de Commerce, un colloque intitulé « les nouveaux chemins de la laïcité ».

Des spécialistes nationaux et locaux viendront ainsi confronter leur opinion sur l'histoire de la laïcité à la française et débattre des enjeux pour la vie citoyenne et l'éducation.

800 €

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 mars 2009

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI